

# ANNEXE 1

## AUTORISATION DE REJETS DES EAUX TRAITEES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Cette fiche doit être jointe à votre déclaration de projet d'assainissement non collectif adressé au Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.) de la communauté de Communes Champagnole Nozeroy Jura (3 rue Victor Bérard 39300 Champagnole) [spanc@champagnolenozeroyjura.fr](mailto:spanc@champagnolenozeroyjura.fr) pour tout projet de mise en œuvre d'une installation d'assainissement non collectif neuve ou à réhabiliter, lié ou non à un projet d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux.)

L'infiltration des eaux traitées dans le sol sur la parcelle doit être privilégiée, si la perméabilité est comprise entre 10 et 500mm/h. En cas d'impossibilité d'infiltrer les eaux traitées, une étude de sol doit être réalisée par un cabinet, pour démontrer l'impossibilité d'infiltration et l'autorisation du rejet doit être demandée auprès du propriétaire du réseau pluvial, fossé ou du cours d'eau.

*Réservé SPANC*

Date de réception : .....  
N° de réception : .....  
N° VISIO : .....

### DEMANDEUR

NOM - Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse complète du demandeur : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

**SITUATION DU PROJET :**

Commune : \_\_\_\_\_

Adresse (n° voie, lieu-dit) : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Référence cadastrale du terrain**

Section, N° de parcelle: \_\_\_\_\_

N° PC : \_\_\_\_\_

Nombre d'habitants : \_\_\_\_\_

### DESCRIPTION DU PROJET

- Filtre à sable vertical drainé
- Filtre à sable horizontal drainé
- Tertre d'infiltration drainé
- Lit à massif de zéolite drainé
- Autres médias filtrants agréés par le Ministère (filtre compact)
- Autres filières agréées par le Ministère (Microstation)

Dimensionnement de la filière :

- capacité en Equivalents Habitants : \_\_\_\_\_ E.H

## EVACUATION DES EAUX TRAITEES

### - Milieu superficiel :

- Fossé  
 Réseau pluvial  
 Réseau hydrographique superficiel (ruisseau, rivière, nom du cours d'eau) \_\_\_\_\_

## MILIEU RECEPTEUR

### Imperméabilité du sol à 0,50 m de profondeur, définit par une étude de sol

- Imperméable       peu perméable       perméable  
Nature du sol (argile, sable, roche) – à Préciser : \_\_\_\_\_

### Imperméabilité du sol à 1.00 m de profondeur, définit pas une étude de sol

- Terre végétale       argile       sable       roche       Autres - Préciser : \_\_\_\_\_

Joindre l'étude à la déclaration

## PROPRIETAIRE DU MILIEU RECEPTEUR

- Commune, Mairie de .....  
 Privé.....Nom du propriétaire.....  
 DDT Police de l'Eau  
 Autres à préciser : .....

## Autorisation du Maire ou du Propriétaire du réseau, fossé ou du cours d'eau

Je, soussigné ..... (Maire de la commune de .....),  
gestionnaire du

- Réseau d'eau pluviale  
 Ruisseau de .....

Autorise M ..... à rejeter ses eaux **traitées** dans le cadre de son projet  
d'assainissement des eaux usées. Ce rejet se fera à l'endroit (joint plan) .....et est susceptible d'être  
contrôlé et prélevé au frais du propriétaire. En cas de mauvais résultat, une pénalité peut être mise en place.

**Signature**

À..... Le : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_